

Fiche de procédure

Informations de base	
CNS - Procédure de consultation Règlement	2006/0056(CNS)
Aquaculture: protection de l'environnement aquatique contre les risques dus à l'utilisation d'espèces exotiques et étrangères au milieu local Modification 2009/0153(COD) Sujet 3.15.02 Aquaculture 3.70.01 Protection des ressources naturelles: faune, flore, vie sauvage, paysage; biodiversité	Procédure terminée

Informations techniques	
Référence de procédure	2006/0056(CNS)
Type de procédure	CNS - Procédure de consultation
Sous-type de procédure	Législation
Instrument législatif	Règlement
	Modification 2009/0153(COD)
Base juridique	Traité CE (après Amsterdam) EC 037
Etape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	PECH/6/35735